

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

**Identification de la Collectivité Délégante :** Commune de SOLLIES-VILLE, Mairie - 9 Rue du 6<sup>ème</sup> RTS, 83210 SOLLIES-VILLE - Tél. 04.94.13.80.30 – Fax 04.94.33.68.97

Adresse internet : [contact@solliesville.fr](mailto:contact@solliesville.fr)

Adresse profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Intitulé :** Gestion et Exploitation de la micro-crèche « L'OUSTAOU DEI PITCHOUN »

**Description succincte :** Concession de Service Public, par affermage, pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche « L'OUSTAOU DEI PITCHOUN » située à SOLLIES-VILLE. Procédure simplifiée conformément à l'article R 3126-1 (1°) du Code de la Commande Publique et conformément aux articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

**Code CPV :** 85312110

**Description des prestations :** Le délégataire devra assurer l'ensemble des missions de service public afférentes à la gestion d'une micro-crèche. Cet établissement d'une capacité de 12 places accueille des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Les locaux aménagés à cet effet sont mis à disposition par la commune.

**Lieu d'exécution :** RD 67 - Route de la Farlède – 83210 SOLLIES VILLE

**Prestations divisées en lot :** sans objet

**Durée de la concession :** 3 ans

**Date prévisionnelle de début de contrat :** 01 janvier 2026

**Critères d'attribution :** Critères décrits dans le Règlement de la Consultation

**Conditions de participation : justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

- Une lettre de candidature datée et signée par une personne habilitée à engager le candidat (ou formulaire DC1)
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion prévue aux articles L 3123-1 à L 3123-5 du Code de la Commande Publique
- Une déclaration sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L 3123-18, L 3123-19 et L 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts.
- Un extrait K Bis si le candidat est soumis à cette obligation
- Une déclaration du candidat (formulaire DC2) faisant apparaître le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère la DSP, réalisés au cours des 3 derniers exercices.
- Un certificat de déclarations fiscales et sociales (sécurité sociale, allocations familiales, caisse de congés payés, chômage)
- Un justificatif du respect des obligations d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L 5212-2 à L 5212-5 du Code du travail
- Une attestation d'assurances responsabilité civile professionnelle pour les activités objet de la présente délégation
- Une note de présentation du candidat permettant d'apprécier ses capacités professionnelles et financières ainsi que son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers : moyens en personnel et moyens techniques dont le candidat dispose pour exécuter les prestations.
- La présentation d'une liste des principales références en matière de gestion de structures similaires en cours d'exécution ou exécutées au cours des trois dernières années.
- Tout autre document jugé utile par le candidat à l'appui de sa candidature

**Retrait du dossier de consultation :** Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Transmission des candidatures et des offres :** les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement transmis par voie électronique via la plateforme de dématérialisation (profil acheteur) : <https://www.marches-securises.fr>

**Date limite de remise des candidatures et des offres :** Le 27 août 2025 à 12 heures

**Autre renseignement** : Procédure ouverte : les candidatures et les offres sont reçues simultanément. Les critères de sélection des candidatures et des offres sont prévus dans le dossier de consultation

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de TOULON - 5, rue Racine - BP 40150 - 83041 TOULON CEDEX 9 - Téléphone : 04.94.42.79.30

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Greffe du Tribunal Administratif de TOULON - 5 Rue Racine - BP 40150 - 83041 TOULON CEDEX 9.

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION** : Le 03 juillet 2025